



ASSEMBLÉE NATIONALE

12ème législature

taxe professionnelle

Question au Gouvernement n° 2338

Texte de la question

REFORME DE LA TAXE PROFESSIONNELLE ET INTERCOMMUNALITE

M. le président. La parole est à M. Jean-Pierre Balligand, pour le groupe socialiste.

M. Jean-Pierre Balligand. Ma question s'adresse à M. le ministre d'État, ministre de l'intérieur et de l'aménagement du territoire.

La réforme de la taxe professionnelle donne des sueurs froides aux élus locaux, de droite comme de gauche.

M. Alain Néri. Oh oui !

M. Jean-Pierre Balligand. En plafonnant son produit à 3,5 % du chiffre d'affaires des entreprises, vous allez, dans l'immédiat, sanctionner les collectivités qui en ont le plus besoin et, pour l'avenir, attenter à l'autonomie financière de toutes les collectivités. Ne pouvant plus décider librement de leur taux, elles seront contraintes, du fait de votre réforme, à augmenter la fiscalité qui pèse sur les ménages, comme la taxe d'habitation et la taxe sur le foncier bâti, pour remplacer cette ressource.

Mais la principale victime est l'intercommunalité. La taxe professionnelle, en effet, représente 93 % des ressources fiscales des groupements de communes à fiscalité propre. En empêchant toute progression de leurs ressources, vous allez les asphyxier.

Une offensive sans précédent est menée depuis plusieurs semaines contre l'intercommunalité, couronnée par la publication, ce matin, du rapport de la Cour des comptes sur le sujet - même si celui-ci, loin de faire le procès de l'intercommunalité comme veut le faire croire M. le ministre délégué aux collectivités territoriales, se montre beaucoup plus équilibré qu'on ne le croit.

Que fait ce gouvernement ? Il propose de rompre le pacte intercommunal que nous avons collectivement inventé, un pacte qui rassemble 88 % des communes de France et 84 % des Français, ...

M. Marc-Philippe Daubresse. N'importe quoi !

M. Jean-Pierre Balligand. ...un pacte qui permet de dépasser les égoïsmes locaux en permettant aux communes de mettre leurs moyens en commun et de réaliser ensemble des investissements collectifs qui sans cela n'existeraient pas.

Ma question est donc directe : prendrez-vous la responsabilité, en maintenant cette réforme, mais aussi en cautionnant le discours partisan qui fait de l'intercommunalité un bouc émissaire, de mettre à mort la seule structure territoriale qui soit aujourd'hui en mouvement ? (*Applaudissements sur les bancs du groupe socialiste et du groupe des député-e-s communistes et républicains et sur certains bancs du groupe Union pour la démocratie française.*)

M. le président. La parole est à M. le ministre délégué au budget et à la réforme de l'État.

M. le ministre délégué au budget et à la réforme de l'État. Je sais que la politique a ses propres règles, monsieur le député, mais j'ai parfois du mal à vous suivre. (*Applaudissements sur les bancs du groupe de l'Union pour un mouvement populaire. — Exclamations sur les bancs du groupe socialiste.*) Pourquoi critiquez-vous aujourd'hui le principe d'une réforme que vous avez vous-même appelée de vos vœux lorsque vous étiez dans la majorité ? La réforme de la taxe professionnelle devrait être approuvée par tous : il s'agit d'assurer la compétitivité de nos entreprises.

M. Augustin Bonrepaux. Vous mentez !

M. le ministre délégué au budget et à la réforme de l'État. Pour le reste, je veux ici, monsieur Balligand, dire à

nouveau ce que je vous ai répété pendant une bonne partie de la soirée d'hier.

M. Jean Glavany. Ne vous mêlez pas des finances locales !

M. le ministre délégué au budget et à la réforme de l'État. Premièrement, nous nous engageons à ce qu'aucune entreprise ne soit désormais taxée à plus de 3,5 % de sa valeur ajoutée. Certaines d'entre elles, en effet, subissent aujourd'hui un taux atteignant 10 %.

Deuxièmement, nous nous engageons à ce que l'État absorbe la totalité des augmentations passées - dans la limite de 4,5 % pour 2005, parce que quand on voit les augmentations décidées dans certaines régions, il ne faut quand même pas charrier ! *(Vives exclamations sur les bancs du groupe socialiste.)*

Troisièmement, nous avons veillé avec vous à ce que l'intercommunalité à taxe professionnelle unique ne soit pas touchée. Je vous l'ai démontré chiffres à l'appui, monsieur Balligand.

M. Augustin Bonrepaux. Vous tuez l'intercommunalité !

M. le ministre délégué au budget et à la réforme de l'État. Je vous demande simplement, comme on dit dans le film *La vérité si je mens*, de donner sa chance au produit ! *(Applaudissements sur les bancs du groupe de l'Union pour un mouvement populaire. — Protestations sur les bancs du groupe socialiste et du groupe des député-e-s communistes et républicains.)*

Plusieurs députés du groupe socialiste. C'est honteux !

Données clés

Auteur : [M. Jean-Pierre Balligand](#)

Circonscription : Aisne (3^e circonscription) - Socialiste

Type de question : Question au Gouvernement

Numéro de la question : 2338

Rubrique : Impôts locaux

Ministère interrogé : budget et réforme de l'Etat

Ministère attributaire : budget et réforme de l'Etat

Date(s) clé(s)

Question publiée le : 24 novembre 2005

La question a été posée au Gouvernement en séance, parue au Journal officiel du 24 novembre 2005